

Sujet : [INTERNET] Enquête publique parc photovoltaïque au sol (commune de HAGET) :
je suis CONTRE ce projet
De : Véronique Declerck <veronique.declerck@orange.fr>
Date : 08/03/2022 09:36
Pour : pref-haget@gers.gouv.fr

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Je vous fais part de mon opposition au projet de parc photovoltaïque au sol.

A l'heure où le climat se modifie de façon accélérée et dramatique, il est impératif d'être les plus résilients possibles dans nos aménagements. Il faut maintenir les sols naturels en état d'absorber les excès de pluviométrie, de plus en plus fréquents.

D'après l'étude d'impact, « *0,1 % de la surface du site seulement est imperméabilisée* ».

Pourtant, tout le projet contredit cette affirmation mensongère.

Le projet présenté vise à installer au sol 15064 panneaux solaires répartis sur 538 tables. Chaque table mesure 129,5m² (vue de dessus). La surface recouverte sera donc de 69671m², soit près de 7ha. Cela est bien visible sur les schémas et les photomontages, sur lesquels presque toute la surface est couverte. La grande majorité des pluies ne tombera donc pas sur le sol, mais sur les panneaux, et ne s'infiltrera pas. C'est pourquoi, pour récupérer ces eaux pluviales ruisselant sur le parc photovoltaïque, il est prévu de mettre en place deux ouvrages enherbés le long de la piste sur les deux bassins versants.

Tous ces éléments prouvent que l'imperméabilisation du site est totale, et non de 0,1% comme annoncé.

Je suppose que dans ses calculs, l'investisseur ne prend en compte que la surface des châssis. Belle hypocrisie, beau tour de passe-passe, qui conduit en réalité à une imperméabilisation de sols naturels.

Je dénonce donc fermement ce projet.

Veuillez agréer Monsieur le Commissaire enquêteur, mes salutations distinguées,

Véronique Declerck